



Aide concernant un avis d'huissier

Par **babyboo80**, le **06/07/2012 à 08:33**

Bonjour,

Suite à un courrier d'un cabinet d'huissier je viens vers vous
en effet hier j'ai reçu un courrier avis avant saisie pour le 11 juillet entre 8 h et 19h que si je ne suis pas là il viendra avec un serrurier et un commandant de police et que les frais de serrure seront à ma charge

Que pour éviter ça je dois le contacter et trouver un arrangement

l'affaire date d'au moins 2008 donc je l'appelle et lui demande si il a un titre exécutoire il me répond que oui (je ne l'ai jamais reçu) ni chez moi ni chez mes parents pour information il me réclame 20% de la dette soit 188*2 ce qui m'en est impossible de lui donner il me demande de venir à son étude avec un acompte mes bulletins de salaires mes fiches de payes factures et dettes si j'en ai (j'en ai pas d'autre pour infos) je lui dois à ce jour 1881 euros

merci pour votre aide

Par **amajuris**, le **06/07/2012 à 11:00**

bjr,

avant toute discussion, demandez lui à ce qu'il vous présente le titre exécutoire. vous pouvez également demander au greffe du tribunal ayant rendu cette décision de vous indiquer si il y a eu un titre exécutoire rendu contre vous.

et dans l'attente, ne faites rien, ne signez rien, ne payez rien.

cdt

Par **babyboo80**, le **06/07/2012 à 11:03**

Mais il va venir mercredi 11 juillet entre 8h et 19h
je lui ai demandé que lundi matin il me présente le titre
j'ai entendu dire qu'il y a un délai de 2 ans pour la dette sinon c'est pas réclamable
pouvez vous m'eclairer
CDT

Par **amajuris**, le **06/07/2012 à 11:58**

bjr,
si il y a un titre exécutoire (jugement) le délai est de 10 ans.
sinon le délai est fonction du type de dettes (ex: crédit à la consommation= deux ans).
cdt

Par **babyboo80**, le **06/07/2012 à 13:18**

Bonjour,

Il ya un titre executoire selon l'huissier eu en ligne ce matin je lui ai demandé de m'en fournir
une copie lundi
Desurplus entre le titre executoire si il ya lieu et l histoire ya au moins 5 ans ecoulé